Image not found or type unknown

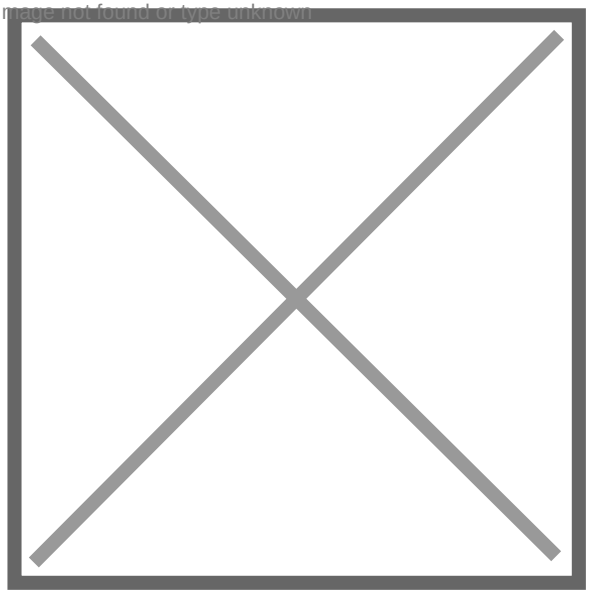

Renouvellement de mon titre de séjour

Par **Junse**, le **26/07/2022** à **09:42**

Bonjour, je suis une étudiante résident en France l'an passé j'étais en capacité Droit et cette année j'ai fait une réorientation pour une formation professionnelle en conseiller vente en magasin en alternance qui embrasse mon projet professionnel et j'ai été reçu par une entreprise qui veut bienme former, cette formation se fait en distance et à la fin l'examen se fera en présentiel. Avec tout ça je cours le risque d'un refus de titre de séjour ou non?

Par **amajuris**, le **26/07/2022** à **10:11**

bonjour,

vous devez remplir les conditions ci-dessous:

Vous devez justifier du caractère réel et sérieux de vos études. L'ensemble de votre cursus depuis votre entrée en France est pris en compte.

Le caractère réel et sérieux de vos études est notamment vérifié au moyen :

de votre assiduité,
de vos résultats aux examens,
des diplômes que vous obtenez,
des explications que vous fournissez si vous changez de cursus.

source :

https://*www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231*

vous risquez effectivement que votre titre de séjour ne soit pas renouvelé.

salutations

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés